



# RÉUSSIR ENSEMBLE DAMMARTIN-EN-GOËLE

[HTTPS://WWW.REUSSIR-ENSEMBLE-DAMMARTIN.FR](https://www.reussir-ensemble-dammartin.fr)

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## CHARTRE

En vue des élections municipales de 2026, nous constituons une liste citoyenne d'intérêt général autour de Stéphane Jabut qui endossera la tête de liste. Cette liste est progressiste et humaniste. Elle regroupe des Dammartinois·es engagé·e·s, avec et sans expérience d'élus locaux. La présente charte a pour objectif de décliner les valeurs partagées par les membres, les règles de composition de la liste et celles de fonctionnement du groupe de majorité municipale.

### VALEURS

Nos valeurs se déclinent autour du triptyque républicain et le précisent. Elles sont en continuité avec les valeurs construites par les mouvements sociaux depuis la Révolution française et la conscience désormais aiguë de l'environnement, du réchauffement climatique et l'extinction massive du vivant. C'est pourquoi nos candidat·e·s adhèrent à la présente charte dont les éléments principaux sont les suivants :

### ÉTHIQUE

Travailler pour le bien commun et l'intérêt général, faire preuve de probité et de transparence dans la gestion de la commune.

### ÉQUITÉ SOCIALE / SOLIDARITÉ

L'équité entre toutes et tous, entre les quartiers et dans les aménagements de la ville, la solidarité envers les faibles, les démunis·e·s, les accidenté·e·s de la vie, entre les générations.

### ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

La parité est une étape dans l'égalité mais n'est pas encore l'égalité qui doit se concrétiser dans le partage égal des responsabilités, de l'accès aux fonctions et aux délégations, de la prise de parole et de l'écoute ainsi que dans le vocabulaire, les dénominations, le respect mutuel et la place dans la cité.

### LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les discriminations peuvent concerner le genre, la situation sociale, l'origine, les lieux d'habitat, le handicap voire l'âge. Elles sont toutes à proscrire et doivent être identifiées dans la ville et dans l'action publique afin de promouvoir l'équité et l'égalité de tous les citoyens ainsi que la mixité sociale.

## VILLE DURABLE / RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE / BIODIVERSITÉ ET PRÉSERVATION DU VIVANT

Les dégâts à l'environnement et au vivant sont désormais largement constatés, le réchauffement climatique en est l'un des aspects et l'hécatombe des abeilles un autre. Il ne suffit plus de ne rien faire qui y contribue mais désormais d'agir concrètement pour inverser ces phénomènes. Ces questions seront centrales dans nos engagements et dans nos pratiques municipales.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'aménagement de la ville, les équipements, les circulations, les mobilités favorisent ou empêchent le vivre ensemble dans une commune. Avoir une vie sociale, artistique, intellectuelle, festive et de loisirs dynamique permet à chacun et à tous de participer à une ville agréable à vivre. Le bien vivre ensemble guidera nos décisions.

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La prévention d'une part, les équipements dédiés d'autre part sont les outils qu'une municipalité peut déployer pour participer, à son niveau, aux différentes formes de violence. Les violences faites aux femmes, première cause de meurtres au plan national, sont à prendre en charge de manière active.

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La ville a grandi très vite ces dernières années, des quartiers nouveaux ont émergé, les quartiers anciens ont été bouleversés. Pour promouvoir les relations entre anciens et nouveaux habitants, pour que tous puissent participer au fil de l'eau à la définition des besoins et des projets dans les quartiers, nous développerons les outils de démocratie participative.

## LAÏCITÉ

La loi sur la laïcité est une loi d'égalité entre toutes et tous, croyant·e·s ou non, qui garantit à chacun·e la liberté absolue de conscience et oblige les pouvoirs publics à traiter à égalité et sans préférences toutes les conceptions, croyances et philosophies. Elle est un pilier de l'action municipale.

## PROBITÉ

La probité est une exigence dans le comportement des élu·e·s.

## SERVICE PUBLIC

Le service public est indispensable à l'égalité de traitement de tous les citoyens dans l'ensemble de leurs démarches et relations avec l'administration. Sa défense fait partie des valeurs portées par notre liste.

## COMPOSITION

La liste des candidat·e·s aux élections municipales comportera 33 personnes, soit 17 hommes et 16 femmes du fait que la tête de liste est un homme.

Pour faire partie de la liste chaque candidat·e doit déclarer ne pas avoir été adhérent ou militant d'organisations d'extrême-droite et d'être en accord avec la présente charte.

La composition définitive de la liste est décidée par l'assemblée des militants qui se prononce sur la proposition de sa tête de liste.

Aucune fonction ou délégation n'est prédéfinie, il reviendra au futur conseil municipal d'organiser son fonctionnement.

Au-delà de la parité, la composition de la liste et l'ordre des candidats veilleront à représenter équitablement les quartiers, les âges, les anciens élus et les nouveaux, les anciens et les nouveaux habitants de la ville. L'adhésion ou non à un parti politique n'entrent pas en ligne de compte pour établir l'ordre de la liste au conseil municipal ou au conseil communautaire.

#### FONCTIONNEMENT

##### DÉCLARATION DE PATRIMOINE

Dans le cas d'une victoire majoritaire, les membres de l'exécutif s'engagent à produire une déclaration de leur patrimoine confidentielle au maire garant de la probité et de l'intégrité de l'équipe.

##### RESPECT DU FAIT MAJORITAIRE, SAUF CAS DE CONSCIENCE

Les élu·e·s forment une équipe dont les membres sont solidaires. Les décisions municipales sont préalablement travaillées en commission et par le collectif des élu·e·s. Sauf cas de conscience, chacun·e s'engage à suivre, lors des votes, l'avis majoritaire. Le bureau municipal sera l'instance de régulation.

##### ASSIDUITÉ

La vie municipale nécessite un engagement d'assiduité des élu·e·s au conseil municipal ainsi qu'à l'ensemble des instances locales et intercommunales où chacun·e est appelé·e à siéger.

##### ÉCOUTE MUTUELLE, TRAVAIL EN GROUPES THÉMATIQUES

Les élu·e·s de la majorité seront appelé·e·s à travailler ensemble dans le cadre de groupes thématiques en fonction du programme municipal. La bienveillance, l'écoute mutuelle, le respect des opinions et des différences seront les fils conducteurs des relations de travail et de coopération entre les élu·e·s.

##### TRANSPARENCE

L'ensemble des décisions, des dossiers et des préparations s'inscriront dans des procédures de transparence afin que toute action publique puisse être contrôlée. À cet effet chaque élu·e fera part des conflits d'intérêt potentiels afin de ne pas participer à des décisions qui pourraient le/la concerner personnellement.